



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion sociale
Auvergne Rhône-Alpes

Arrêté n° 19-296

**Arrêté fixant la liste des personnes morales de droit privé
habilitées à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire**

Le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite

- VU le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L 230-6, R 230-9 et suivants ;
- VU le code de l'action sociale et des familles, notamment son article R 115-1 ;
- VU l'arrêté du 8 août 2012 relatif à la composition du dossier de demande d'habilitation pour recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire ;
- VU l'arrêté n° 19-078 du 8 mars 2019 fixant la date limite de dépôt des dossiers de demande d'habilitation des personnes morales de droit privé pour recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire ;

ARRÊTE :

Article 1 : La liste des personnes morales de droit privé habilitées à recevoir des contributions publiques pour la mise en œuvre de l'aide alimentaire, en Auvergne-Rhône-Alpes, et faisant l'objet d'une première habilitation est arrêtée comme suit :

ARDECHE - 07				
DENOMINATION DE LA STRUCTURE	SIRET	ADRESSE	CP	VILLE
Association de Gestion des Activités du Centre Social (AGACS)	388 603 763 00029	Place des Combettes	07170	Villeneuve de Berg

ISERE - 38				
DENOMINATION DE LA STRUCTURE	SIRET	ADRESSE	CP	VILLE
Association Ensemble	852 951 037 00013	7 rue du Louvasset	38500	Voiron
Croix jaune	849 321 807 00018	7 impasse de la garenne	38140	Beaucroissant

LOIRE - 42				
DENOMINATION DE LA STRUCTURE	SIRET	ADRESSE	CP	VILLE
Phare en Roannais	311 442 081 00056	45 rue Moulin Paillasson	42300	Roanne

RHÔNE - 69				
DENOMINATION DE LA STRUCTURE	SIRET	ADRESSE	CP	VILLE
Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de Lyon (CLLAJ Lyon)	414 445 403 0028	3 rue de l'Abbé Rozier	69001	Lyon
Fondation OVE	801 252 719 00019	19 rue Marius Grosso	63120	Vaulx en Velin
Espace Créateur de Solidarités	342 288 792 00019	Place Roger Salengro BP 100	63195	Saint-Fons

La liste des personnes morales de droit privé habilitées à recevoir des contributions publiques pour la mise en œuvre de l'aide alimentaire en Auvergne-Rhône-Alpes, et faisant l'objet d'un renouvellement de leur habilitation en 2019 est arrêtée comme suit :

ISERE - 38				
DENOMINATION DE LA STRUCTURE	SIRET	ADRESSE	CP	VILLE
Foyer Evangélique Universitaire (FEU)	402 481 832 00010	3 bis rue Jean Richard Bloch	38400	St-Martin d'Hères
CHRS ODTI (Observatoire des Discriminations et des Territoires Interculturels)	779 559 673 00032	7 place Edmond Arnaud	38000	Grenoble

SAVOIE - 73				
DENOMINATION DE LA STRUCTURE	SIRET	ADRESSE	CP	VILLE
Association Passerelle	820 527 380 00019	Route de la Corbassière	73210	Peisey-Nancroix

HAUTE-SAVOIE - 74				
DENOMINATION DE LA STRUCTURE	SIRET	ADRESSE	CP	VILLE
Ancrages	503 382 921	2 rue du Risse	74100	Annemasse

Article 2 : L'habilitation est délivrée à compter de la date du présent arrêté pour une durée de 3 ans pour les structures bénéficiant d'une première habilitation et pour une durée de 10 ans lorsqu'il s'agit d'un renouvellement.

Article 3 : En application des dispositions des articles R 312-1 et R 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication ou de sa notification, faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon (184, rue Duguesclin – 69433 LYON Cedex 03).

Article 4 : Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes et la directrice régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de région.

Fait à Lyon, le 14 NOV. 2019



Pascal MAILHOS